

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Utilisation des requêtes sur les données en ligne

1. Contexte

Les collaborateurs des membres de l'association SpitalBenchmark on signé une déclaration générale de confidentialité. Cela permet de prendre part aux ateliers et et d'accéder aux évaluations mises à disposition.

Avec le développement de SpitalBenchmark et l'utilisation des outils d'évaluation, des analyses plus approfondies et plus détaillées sont maintenant possibles. Il est important que les exigences en matière de protection des données et de confidentialité - en particulier par rapport aux données des hôpitaux et des cliniques - soient respectées. C'est pourquoi le comité a décidé d'exiger une déclaration de confidentialité.

2. Champ d'application

Tous les hôpitaux dont les employé(e)s ou des tiers sont supposés avoir accès aux données sont tenus au respect de la confidentialité et à la protection des données.

3. Droit d'accès aux données

Le droit d'accès s'applique aux données des autres membres de Spitalbenchmark ; l'accès aux données personnelles de patients étant exclus. La condition pour accéder aux données est de fournir ses propres données à SpitalBenchmark. Le comité décide de l'étendue de la publication.

4. Traitement des données

Les membres de Spitalbenchmark ne peuvent s'approprier en tout ou partie aucune donnée ou information d'un autre membre, qu'elles soient originales ou en copie, ni les mettre à disposition de personnes non autorisées, ni les rendre public d'une quelconque façon. L'utilisation des données est possible pour les négociations tarifaires d'un niveau supérieur, pour autant qu'elles soient produites et rendues publiques sur demande du comité de SpitalBenchmark.

Un suivi des accès aux données sera établie. Les accès pourront être vérifiés par le comité en tout temps. Si des irrégularités dans l'accès aux données sont constatées, le comité peut prendre toute mesure adéquate, en particulier vérouiller les accès aux données. Une violation de la confidentialité peut relever d'un comportement pénalement répréhensible et dénoncer comme tel.

5. Validité

Les obligations mentionnées ci-dessus restent valables **sans restriction** même après avoir cessé son activité ou quitté l'association SpitalBenchmark.

6. Accord

Par ma signature j'accepte les termes et conditions de l'accès en ligne des données de SpitalBenchmark.

Hôpital / Clinique:	Date:
Nom Collaborateur(trice):	Signature: